NOTE AUX PARENTS D'ELEVES DE 3ème
DIPLOME NATIONAL DU BREVET-
SESSION 2017

Madame, Monsieur,

Premier diplôme de votre enfant, le DNB sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie au collège.

I- ORGANISATION ET MODALITES D'ATTRIBUTION DU DNB

Pour son attribution, deux éléments sont pris en compte :

- Les <u>niveaux de maîtrise des 8 composantes du socle commun</u> sur 400 points (détails sur brochure distribuée 1er trimestre)
- Les épreuves du contrôle final sur 300 points
  - <u>Epreuve 1</u> : mathématiques et sciences (physique-chimie et SVT) (durée 3 heures) sur 100 points.
    Exercices dont certains assortis de tableaux ou de schémas et d'un exercice informatique.
  - <u>Epreuve 2</u> : français et histoire-géographie-enseignement moral et civique sur 100 points.
    Français : explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + exercice de réécriture + dictée + rédaction (durée 3 heures)
    Histoire-géographie : analyse de documents et de cartes…
    Enseignement moral et civique : analyse d'une affiche et d'un texte d'une courte rédaction… (durée 2 heures)
  - <u>Epreuve 3</u> : oral de soutenance de projet sur 100 points
    Chaque élève présente à l'oral pendant 5 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien. (Durée 15 minutes) Les élèves choisissent le projet dans la liste des projets de leurs classes et complètent la fiche de soutenance qu'ils font valider par leur professeur principal.
- En option : les enseignements de complément (latin-grec) 20 points

L'élève est reçu s'il obtient 350 points sur 700.

- Mention Assez bien + de 420 points
- Mention Bien + de 490 points
- Mention Très bien + de 560 points

II- CALENDRIER DES EPREUVES DE LA SESSION 2017 ELEVES AVEC AMENAGEMENTS

<u>Oral de soutenance de projet</u> : le mercredi 24 mai au matin.

<u>Epreuves écrites</u> :
Jeudi 29 juin 2017

- Epreuve 1
  - 1ère partie : mathématiques de 12h50 à 15h30

- 2ème partie : physique-chimie et SVT de 15h45 à 17h05

Vendredi 30 juin 2017

- Epreuve 2
  - 1ère partie : histoire-géographie-enseignement moral et civique de 8h20 à 11h00, puis français de 11h15 à 12h50 (compréhension+réécriture)
  - 2ème partie : français de 14h30 à 14h50 : dictée
    de 15h à 17h00 : travail d'écriture

Les élèves doivent se présenter 20 minutes avant le début des épreuves, munis de **leur convocation, de leur carte d'identité et de la notification qui leur a été envoyée précisant les aménagements qui leur sont accordés.**
J'attire votre attention sur les horaires de fin d'épreuve si votre enfant utilise les transports scolaires.

Les résultats du DNB seront affichés dans l'établissement le 12 juillet 2017 à 13h et consultables sur le site http://ocean.ac-poitiers.fr/

III- CALENDRIER DE FIN D'ANNEE

Les cours sont assurés jusqu'au brevet. **Un emploi du temps spécial « révisions pour le brevet » est organisé pour le lundi 26 juin et le mardi 27 juin.** Les élèves de troisième ont la possibilité de ne pas venir au collège le mercredi 28 juin, veille du brevet, si les parents en donnent l'autorisation.

Les emplois du temps de la semaine du 3 au 7 juillet seront aménagés pour proposer des ateliers sportifs et culturels aux élèves.

Nous vous demandons de compléter le coupon accompagnant ce courrier afin d'assurer le suivi des absences des élèves. Sans écrit de votre part, le collège est tenu de vous appeler chaque jour d'absence de votre enfant.

IV- RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES

Lors de la 2ème journée d'épreuves, **le vendredi 30 juin**, les élèves de Troisième rapporteront les manuels qui leur ont été remis en début d'année scolaire. Merci de veiller à insérer les Cd-roms dans les manuels de langue. Il est inutile de découvrir les manuels, afin d'éviter les risques de détérioration.

Anne LAPRET, Principale.